

## **Le Service statistique ministériel de la douane publie une étude sur le commerce extérieur de la France avec les Etats-Unis**

**Données sous embargo de diffusion jusqu'à 8h45 ce jour**

Ce matin, le Département des statistiques et des études du commerce extérieur (DSECE) de la douane française va mettre en ligne à 8h45, la publication suivante :

**Etude sur les « Échanges commerciaux de la France avec les États-Unis, droits de douane et spécificités françaises par rapport à l'Union européenne »**

**En voici les principaux enseignements :**

En matière d'échanges internationaux de biens, les États-Unis sont le 2<sup>e</sup> client et le 3<sup>e</sup> fournisseur de la France, tandis que celle-ci se positionne comme leur 11<sup>e</sup> client et leur 15<sup>e</sup> fournisseur.

Les exportations de la France vers les États-Unis sont portées par l'aéronautique mais sont assez diversifiées, alors que les importations françaises originaires des États-Unis sont dominées par les secteurs de l'aéronautique et de l'énergie. Les importations de produits énergétiques ont fortement augmenté depuis la guerre en Ukraine, la France ayant significativement accru ses approvisionnements de gaz naturel liquéfié et de pétrole américain pour compenser la baisse des importations énergétiques originaires de Russie.

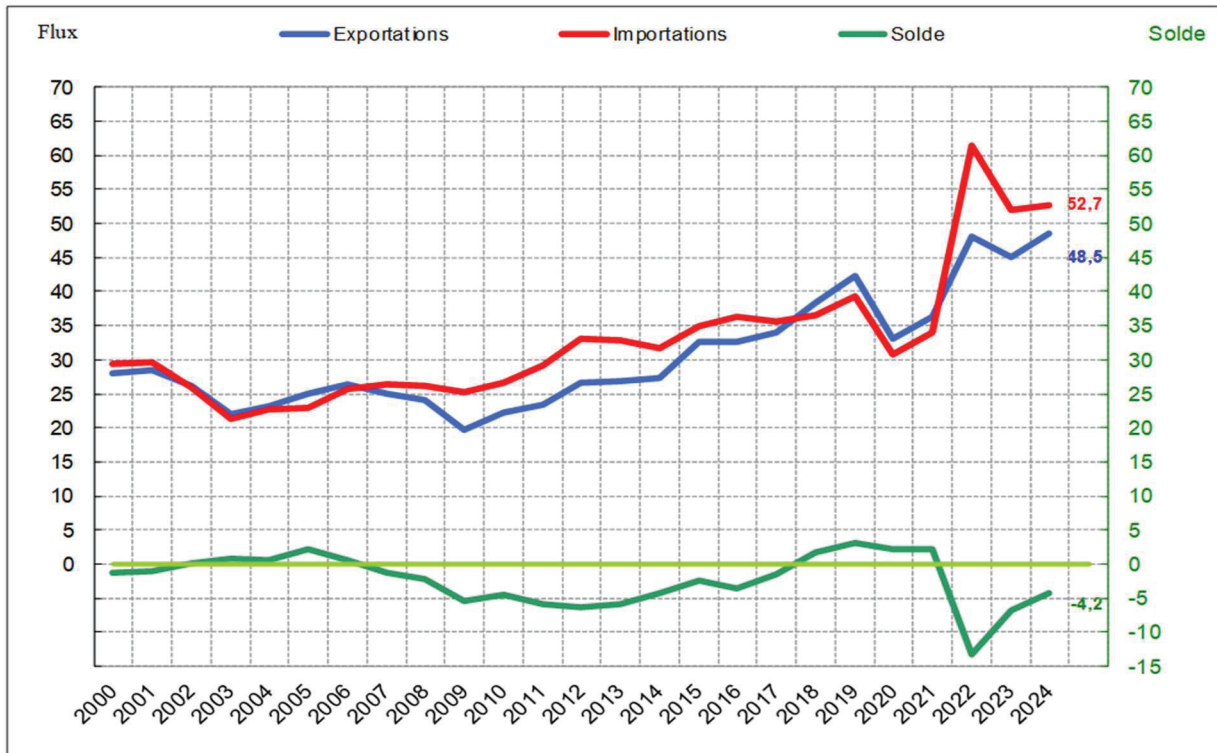
Cette hausse des importations d'énergie a significativement dégradé le solde commercial de la France vis-à-vis des États-Unis. Entre 2019 et 2024, celui-ci s'est creusé de près de 8 milliards d'euros (Md€), et ce malgré une amélioration de 3 Md€ du solde des produits du luxe. Excédentaire en 2019, le solde est devenu déficitaire à hauteur de 4,2 Md€ en 2024. Ce chiffre diffère sensiblement de celui enregistré par les États-Unis dans leurs statistiques, qui font état d'un déficit de 16,4 milliards de dollars (Md\$) avec la France, qui aurait donc un excédent de ce montant vis-à-vis des États-Unis. Cet écart de plus de 19 Md€ entre les deux mesures du solde commercial s'explique principalement par le fait qu'une part importante des marchandises originaires des États-Unis à destination de la France est dédouanée dans d'autres pays européens, par les coûts d'assurance et de transport entre les frontières, et par des différences de champ des flux commerciaux enregistrés.

Contrairement à la France, le solde de l'Union européenne (UE) avec les États-Unis est très excédentaire, de près de 200 Md€ en 2024, et en nette hausse depuis 2019. Il repose sur la pharmacie, l'automobile et les machines et émane principalement de l'Allemagne, de l'Irlande et de l'Italie.

La France se distingue également par rapport à l'ensemble de l'UE par les produits exportés, seule une minorité des principaux produits exportés vers les États-Unis par la France d'une part et par l'ensemble des 27 pays de l'UE d'autre part étant communs. À l'inverse, les principaux produits originaires des États-Unis importés par la France sont presque tous les mêmes que ceux importés par l'ensemble des 27 pays de l'UE.

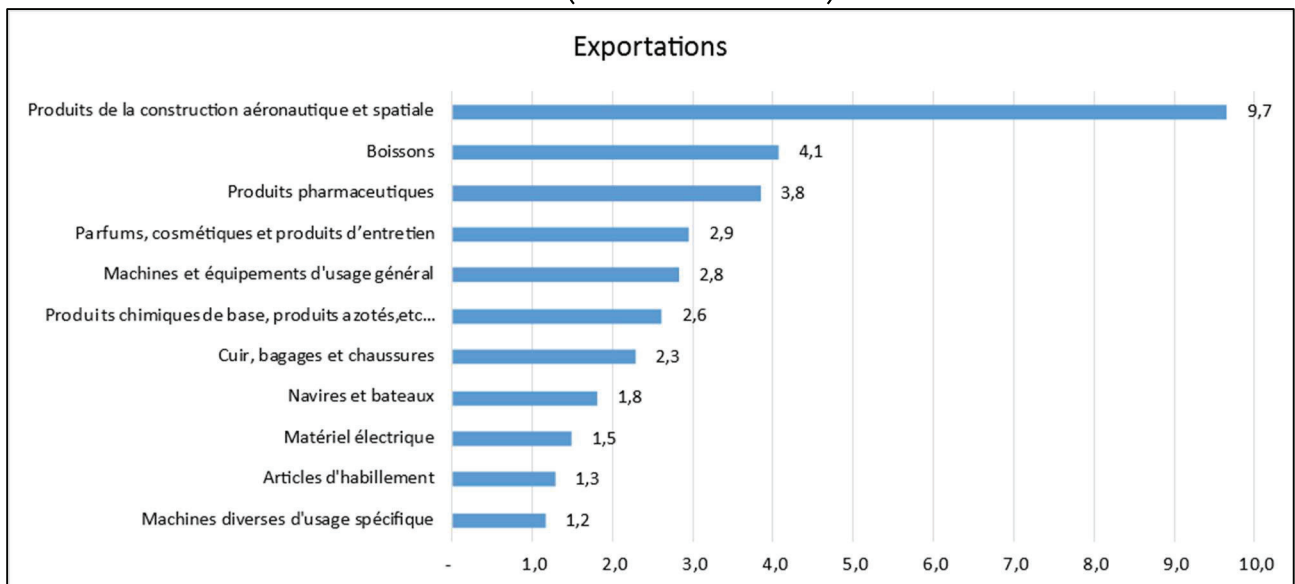
Sur la base des exportations de 2024, le taux de droit de douane additionnel moyen récemment adopté portant sur les exportations de la France à leur arrivée aux États-Unis serait proche de celui de l'UE (environ 9,5 %). La France serait moins affectée que l'UE par le taux de 25 % sur l'automobile et l'acier et l'aluminium mais davantage par le taux de 10 % qui toucherait la très grande majorité de ses exportations.

## Évolution des importations, des exportations et du solde de la France avec les États-Unis Depuis 2000 (en milliards d'euros)



Source : DGDDI/DSECE – Données CAF/FAB

### Principaux produits exportés par la France vers les États-Unis En 2024 (en milliards d'euros)



Source : DGDDI/DSECE – Données FAB

Lien vers cette publication : [https://lekiosque.finances.gouv.fr/fichiers/etudes/tableaux/ee\\_100.pdf](https://lekiosque.finances.gouv.fr/fichiers/etudes/tableaux/ee_100.pdf)

La prochaine publication, qui portera sur les résultats du commerce extérieur d'avril 2025 sera mise en ligne le vendredi 6 juin 2025, à 8h45.